

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 octobre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle du 4^{ème} étage de la mairie à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23 octobre 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	25	2	3	4	1

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER MICHELLE, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUTY Serge, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, DELEFOSSE Laurent, DUGAY Marie, DUMONT ST PRIEST Hubert, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : SUDRON Frédéric à PLAZANET Mélanie - GAGNAIRE Gilles à THEYS Michel

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : LEVET Elise, ECHASSERIEAU Vincent, LENOBLE Monique

Membres absents : SIMON Isabel, COUPET Georges, GORA Richard, CHABANAT Christine

Secrétaire de séance : THEYS Michel

RESSOURCES HUMAINES

Délibération n° C116-2025 : Création de postes de médecins territoriaux

M. le Président rappelle que la Communauté de communes est détentrice de son numéro FINESS qui lui a permis d'ouvrir son centre de santé intercommunal.

Il s'agit de renouveler les 4 postes nécessaires de médecins territoriaux pour pouvoir permettre le bon fonctionnement du centre de santé. Ces 4 emplois sont à temps non complet.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la délibération 56-2023 autorisant la création de postes pour le centre de santé,

Considérant le besoin en personnel nécessaire au Centre de Santé intercommunal,

Il s'agit pour le Conseil :

- D'autoriser la création de 4 emplois non permanent à temps non complet sous la forme de contrats de projet pour le poste de médecin territorial (cat A – filière médicosociale – grade médecin hors classe – indice maximum / IB HEBBis3) pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} novembre 2025 ;
- De modifier le tableau des effectifs en ce sens ;
- D'autoriser Monsieur le Président, à procéder au recrutement ;
- D'autoriser Monsieur le Président, à signer tout document relatif à ce dossier ;
- De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 27 voix Pour, décide :

- D'autoriser la création de 4 emplois non permanent à temps non complet sous la forme de contrats de projet pour le poste de médecin territorial (cat A – filière médicosociale – grade médecin hors classe – indice maximum / IB HEBBis3) pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} novembre 2025 ;
- De modifier le tableau des effectifs en ce sens ;
- D'autoriser Monsieur le Président, à procéder au recrutement ;
- D'autoriser Monsieur le Président, à signer tout document relatif à ce dossier ;
- De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 3 novembre 2025

Le Président,
Jean-Pierre BOSDEVIGIE
Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

Acte rendu exécutoire le : 05 NOV. 2025
Publié le : 05 NOV. 2025


5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS